

Nantes, le 9 juillet 2018

## **Contrat d'Avenir des Pays de la Loire Isabelle Leroy et André Martin réagissent aux déclarations de Denis Masségia, Député de Maine-et-Loire**

« Monsieur Masségia a décidé d'attaquer brutalement le Contrat d'Avenir des Pays de la Loire qui vient d'être adopté par le « Parlement des Territoires », l'accusant d'oublier totalement le Choletais, les Mauges et l'ensemble de la ruralité.

Nous voulons quand même lui rappeler que ce Contrat d'avenir est la conséquence de l'abandon par le Gouvernement qu'il soutient de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, privant ainsi toute la région d'une infrastructure qui devait renforcer son rayonnement et son attractivité.

Que cherche donc le député de la 5ème circonscription de Maine-et-Loire avec des propos aussi caricaturaux et déconnectés de la réalité ? Pourquoi tente-t-il de briser l'unité des Pays de la Loire en allumant une polémique politicienne stérile ?

Que Monsieur Denis Masségia cherche un moyen d'attirer le feu des projecteurs, c'est son droit. Mais faire le pari de la division et du dénigrement pour exister à travers un travail de sape médiatique, c'est non seulement irresponsable, mais c'est surtout dangereux pour la réussite du rebond que nous avons engagé.

La réalité est que ce Contrat d'Avenir a été élaboré par les membres du « Parlement des Territoires » qui a rassemblé des élus locaux de chaque territoire, y compris des élus du Choletais et des Mauges. Nous rappelons d'ailleurs à Monsieur Masségia que ses collègues représentants du Groupe En Marche au Conseil régional ont voté pour ce Contrat d'Avenir.

La réalité c'est également que ce Contrat d'Avenir concerne évidemment le Choletais, les Mauges et le bassin des Herbiers, comme il concerne aussi tous les autres territoires de nos 5 départements.

Nous rappelons d'ailleurs que c'est à la demande expresse de Christelle Morançais, le Présidente de la Région, que les travaux essentiels de modernisation de la ligne Clisson-Cholet ont été intégrés au Contrat d'Avenir. Ces travaux, de l'ordre de 50M€, sont du reste financés à hauteur de 70% par la Région. C'est absolument considérable et c'est sans compter l'avance de près de 7M€ que la Région fait à l'Etat qui ne respecte pas ses engagements sur cette ligne. Monsieur le Député ferait mieux d'user de ses talents de communicant pour convaincre le Gouvernement d'assumer ses engagements !

Autre exemple qui concerne également le Choletais et les Mauges, celui du défi de l'économie de la connaissance et l'excellence universitaire. En effet, la correction de la sous-dotation historique de l'université d'Angers est un enjeu extrêmement important pour le Campus de Cholet et plus largement pour le développement économique et l'emploi de tout le territoire. Un territoire que la

Région accompagnement au quotidien avec une stratégie économique offensive, en soutenant notamment le cluster enfance Nova Child qui fait la fierté de tout le territoire.

Nous pourrions multiplier les exemples, notamment sur la transition numérique avec l'amélioration de la couverture mobile intégrant des sites des Mauges.

Mais nous voulons surtout rappeler que la volonté de tous les élus depuis le début, était de ne pas céder à la facilité de la « liste de courses » consistant à intégrer tous les projets d'aménagement de la région, des projets pour la plupart très pertinents. Avec le risque à l'arrivée d'être tous perdants, car notre responsabilité collective était bien de prioriser et de cibler nos demandes au Gouvernement afin d'être les plus efficaces et les plus crédibles possible !

Dans ce contexte, la priorité absolue, reste évidemment le réaménagement de Nantes-Atlantique et les aménagements garantissant l'accès à sa plate-forme aéroportuaire. Cette priorité est d'ailleurs un enjeu majeur pour tous les habitants de notre région et toutes les entreprises, et notamment les entreprises du Choletais et des Mauges qui ont besoin d'un aéroport à haute qualité de service après l'abandon de NDDL. De même qu'elles ont besoin d'un nouveau franchissement de la Loire que nous avons tenu à intégrer au contrat.

Enfin, nous tenons à répondre aux propos inacceptables du député Denis Masséglià sur les territoires ruraux totalement absents de notre vision d'avenir.

La Région et sa présidente Christelle Morançais n'ont absolument aucune leçon à recevoir en la matière ! Le Combat contre la fracture territoriale est une priorité fondamentale de notre mandat et trois exemples structurants suffisent à le démontrer :

- Avec un Pacte Régional pour la Ruralité unanimement salué et qui permet déjà à plus de 600 communes d'être accompagnées et aidées très concrètement ;
- Avec une nouvelle contractualisation avec les territoires qui permet plus d'équité, de liberté et d'efficacité afin de porter des projets ambitieux et structurants, comme c'est le cas avec l'Agglomération du Choletais et celle des Mauges ;
- Avec aussi le Plan régional d'accessibilité routière qui permet d'accompagner des projets routiers indispensables, prioritairement en milieu rural.

Denis Masséglià devrait donc balayer devant sa porte avant de donner des leçons aux autres ! Au lieu de jouer les agitateurs médiatiques sur un sujet qu'il semble peu maîtriser, nous lui recommandons plutôt de se mobiliser afin de défendre efficacement les intérêts de nos territoires à l'Assemblée nationale. Car où était-il par exemple lorsqu'il s'agissait de défendre l'avenir de l'apprentissage qui risque d'être sacrifié par une recentralisation qui va menacer des dizaines de CFA dans notre région ».

**Isabelle Leroy et André Martin,**  
**vice-présidents de la Région des Pays de la Loire**

#### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92

